

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	XIM 5-GL UMA ADVANCE TINTABLE	Date de Révision:	8/7/2015
Product Identifier:	11066	Société/Entreprise:	Nouvelles CE
Classe/Utilisation du Produit:	UMA Tintable Coating/Water-borne Acrylic		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d' urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la
Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement
Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Cancérogénicité, catégorie 1B

H350

Peut provoquer le cancer. Classé cancérogène de catégorie 1 sur la base des données épidémiologiques et/ou animales. Les mélanges sont classés cancérogènes lorsqu'au moins 1 ingrédient a été classé cancérogène et est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%. Les voies d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions avant utilisation.

P281

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

3. Information sur les composants

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Calcaire	1317-65-3	10-25	Aucune information.	Aucune information.
Talc	14807-96-6	2.5-10	Aucune information.	Aucune information.
Kaolinton	1332-58-7	2.5-10	Aucune information.	Aucune information.

Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	0.1-1.0	Aucune information.	Aucune information.
Distillats De Pétrole Aliphatique	64741-88-4	0.1-1.0	GHS06-GHS08	H331-350
Silice Cistalline	14808-60-7	0.1-1.0	GHS07	H302
Hydrated aluminum magnesium silicate	12174-11-7	0.1-1.0	Aucune information.	Aucune information.
4,4 Diméthylloxazolidine	51200-87-4	<0.1	Aucune information.	Aucune information.

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Calcaire	1317-65-3	15.0	N.E.	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Talc	14807-96-6	10.0	2 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Kaolinton	1332-58-7	10.0	2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Distillats De Pétrole Aliphatique	64741-88-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice Cistalline	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Hydrated aluminum magnesium silicate	12174-11-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
4,4 Diméthylloxazolidine	51200-87-4	0.1	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	Etat Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.262	pH:	Non déterminé
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Aucune information.
Solubilité à l'eau:	Miscible	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Decomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	2.6 - 12.6
Plage du point d'ébullition:	100 - 260	Point d'éclair, °C:	94
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient des distillats de pétrole lourds paraffiniques** qui figurent sur la liste des produits cancérogènes du groupe 1 du CIRC.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
64741-88-4	Distillats De Pétrole Aliphatique	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	2.18 mg/L Rat
14808-60-7	Silice Cristalline	500 mg/kg Rat	N.I.	N.I.

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	N.A	N.A	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Nitrite de Sodium	7632-00-0
5-Chloro-2-Méthylisothiazol-3(2H)-One	26172-55-4
Méthyl-4-Isouthiazol-3-One	2682-20-4

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 1* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 98

CE DATE DE RÉVISION: 8/7/2015

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.